

# LA VÉRITÉ À CHÂTILLON : NI CABALE, NI COMLOT, DES FAITS !

## UN MAIRE DÉPASSÉ, INCAPABLE DE RASSEMBLER !

En avril 2017, après avoir appris par des courriers anonymes de graves dysfonctionnements ayant cours à la mairie, Anne-Christine Bataille, Conseillère départementale et adjointe au maire, en a alerté le maire en toute transparence et loyauté. Ce dernier a divulgué, peu de temps après à sa majorité, quelques faits qui ont entraîné **malaise et prise de conscience chez certains élus**. Dès lors, **il était impossible pour ces derniers de cautionner certaines pratiques**.

Dans ce contexte, le 12 avril dernier, 9 élus de la majorité ont fait le choix, **en responsabilité**, de s'abstenir de voter le budget 2018. **Cette décision est la conséquence des doutes et des divergences apparues dans la gestion de la ville**. Il s'en est suivi, 8 jours plus tard, lors d'un conseil municipal extraordinaire, la destitution des délégations de 4 élus : 2 adjointes (Anne-Christine Bataille et Pascale Malherbe) et 2 conseillers municipaux délégués (Peggy Nicolas et Patrick Rigaudière).

Lors de ce même conseil municipal, Jean-Claude Carepel, 1er adjoint, après avoir rappelé les actions qu'il a menées pour assainir les finances communales, **a annoncé sa démission de ses fonctions aux finances et aux commerces**. Ce dernier a invoqué une perte de confiance et **des divergences de vues sur la politique d'urbanisme menée par le maire et de son impact sur les commerces**. Quelques mois plus tôt, Jean-Luc Illouz, adjoint à l'urbanisme, avait également démissionné, **pour de nombreux désaccords depuis le début de son mandat sur la politique d'urbanisme**.

## LA JUSTICE INTERVIENT, LE MAIRE IMAGINE UN COMLOT !

Le 6 février 2018, **des perquisitions ont eu lieu au domicile du maire**, de son directeur général des services et d'une de ses plus proches collaboratrices, ainsi que dans de nombreux services municipaux (éducation, urbanisme, finances, ressources humaines, logistique, etc...), associations et entreprises en relations avec la ville.

Lors du Conseil municipal extraordinaire du 19 avril dernier, 3 adjoints (Anne-Christine Bataille, Jean-Claude Carepel, Jean-Luc Illouz) ont révélé avoir été longuement **auditionnés en tant que témoins**, à l'automne, par la Brigade de Répression de la Délinquance Économique et Financière. Ils ont eu à répondre à de nombreuses questions concernant la gestion communale.

**Le maire invoque une cabale de certains élus qui voudraient sa place, mais la réalité est bien plus factuelle et dramatique ; Il serait temps qu'il assume ses actes, qu'il prenne ses responsabilités, et cesse de se défausser sur d'hypothétiques comploteurs !**

**C'est bien parce que nous sommes respectueux des Châtillonnais que nous avons fait le choix de faire entendre notre voix publiquement et en toute liberté.**



# un avenir pour Châtillon

## une nouvelle dynamique pour notre ville

Nous défendons une politique ambitieuse et moderne qui rassemble les Châtillonnais. Nous voulons une gestion claire et des projets innovants qui tiennent compte des attentes de tous.

Nous continuons notre engagement, dans le respect et l'éthique et ambitionnons pour l'avenir de Châtillon :

- Une nouvelle politique en matière de développement de la ville en adéquation avec des équipements publics de qualité ;
- Une nouvelle dynamisation du commerce, lien social indispensable.
- Un nouveau paysage urbain qualitatif.
- Une nouvelle équipe à l'écoute des quartiers.

Anne-Christine BATAILLE,  
Zahra BEN AMI MAMAR,  
Jean-Claude CAREPEL,  
Blandine DELFOSSE,  
Suzana ESTEVAO CAMPOS,  
Patrice HAUCHARD,  
Jean-Luc ILLOUZ,  
Pascale MALHERBE,  
Peggy NICOLAS,  
Patrick RIGAUDIERE,  
Conseillers municipaux Un Avenir pour Châtillon

Rejoignez Un Avenir pour Châtillon !

✉ [avenirpourchatillon@gmail.com](mailto:avenirpourchatillon@gmail.com)

💬 [acbataille.com](http://acbataille.com)

🐦 [@APC92320](https://twitter.com/APC92320)

